PARLEMENT EUROPEEN





ANNEE: 2005

DECLARATION DES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 9 ET A L'ANNEXE I DU REGLEMENT DU PARLEMENT EUROPEEN CONCERNANT LA

TRANSPARENCE ET LES INTERETS FINANCIERS DES DEPUTES (*)

Nom: DE SARNEZ		
Prénom: ARIELLE	<u> </u>	
Je soussigné		
déclare par la présente:		
A) EXERCER LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES SUIVANTES: Rien à déclarer	·	

B) EXERCER LES FONCTIONS OU ACTIVITES REMUNEREES CI-APRES: Rien à déclarer.

Conseiller de Pais

^(*)S IL'ESPACE EST INSUFFISANT, VOUS POUVEZ INTRODUIRE DES ANNEXES. CELLES-CI SONT A ADRESSER, AVEC UN EXEMPLAIRE SIGNE DE LA PRESENTE DECLARATION, A LA DIRECTION GENERALE DE LA PRESIDENCE, DIVISION DES ACTIVITES DES DEPUTES, PHS 02A19/LOW H00.056.

. financiers: Rien à déclarer (*) alloués par Rien à déclarer . en personnel: Rien à déclarer (*) alloués par Rien à déclarer . en matériel: (*) alloués par Rien à déclarer D) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES: Rien à déclarer

C) AVOIR REÇU, DANS LE CADRE DE MES ACTIVITES POLITIQUES, LE(S) SOUTIEN(S) SUIVANT(S):

Date: 5 Décembre 2005

LES INDICATIONS CONTENUES DANS CETTE DECLARATION SE FONT SOUS LA SEULE RESPONSABILITE PERSONNELLE DU DEPUTE ET DOIVENT ETRE MISES A JOUR CHAQUE ANNEE.

Signature: